



## **SARAHMED Éditions**

Contactez-nous par e-mail à l'adresse [leseditionssarahmed@gmail.com](mailto:leseditionssarahmed@gmail.com)  
ou visitez notre site web <https://sarahmed.net/>

**ISBN 978-9969-677-00-3**

**Avril 2026**

**Coopération ou domination**  
**Les dessous de la coopération**  
**internationale en Afrique**

**Mostefa OUKI**



# PREAMBULE

En matière de coopération internationale, et plus particulièrement concernant les aides en provenance des pays riches – majoritairement occidentaux – vers les pays du Sud, il m’a semblé utile, voire nécessaire, de regarder au-delà du miroir et de l’image parfois déformée de la réalité.

Je dispose de la légitimité intellectuelle et technique requise pour entreprendre cette démarche. Mon parcours universitaire, amorcé dans un pays du Sud, s’est consolidé grâce à des formations diversifiées et complémentaires suivies dans des universités occidentales, notamment dans le domaine de l’évaluation des projets d’aide au développement. À cette assise académique s’ajoute une expérience professionnelle de près de vingt ans consacrée à la coopération internationale, principalement en Afrique, après une première carrière en tant que consultant en stratégie dans le secteur économique en Algérie.

Animé depuis longtemps par la problématique du développement, je me suis toujours interrogé : comment contribuer à l’épanouissement des communautés défavorisées ? Comment participer à l’émergence d’une Afrique, encore marquée par des décennies de colonisation et par une pauvreté tenace dans certaines régions ?

Les années passant, j’ai fini par m’interroger : pourquoi l’Afrique n’a-t-elle pas réussi à sortir de la spirale de pauvreté, alors même que des efforts de développement ont été menés avec le soutien des partenaires techniques et financiers ?

Ce questionnement m’a conduit à analyser l’impact réel des projets de développement en Afrique après plusieurs années de mise en œuvre. À cette fin, j’ai tenté d’évaluer de manière objective l’intervention des bailleurs de fonds, en concentrant mes investigations sur la région subsaharienne. Mais la question fondamentale qui vaille la peine d’être posée est : Pourquoi, après des décennies de transferts de fonds destinés à l’APD, l’Afrique subsaharienne soit toujours dépendante de l’extérieur et n’arrive pas à juguler la spirale de la pauvreté ? Autrement dit, est-ce que cette aide permet véritablement de réduire la pauvreté ?

Dans ma carrière, j'ai eu affaire à des centaines de hauts fonctionnaires, dirigeants d'entreprises ainsi que des responsables d'ONG africaines et je suis obligé de confesser aujourd'hui que le malheur de l'Afrique, et de plusieurs nations prospères dans le monde, vient de sa rencontre avec l'Occident.

Et si les puissances occidentales ont longtemps exploité le continent africain, à travers l'esclavage, le colonialisme et l'extraction de ressources, elles rivalisent aujourd'hui de soi-disant générosité pour éradiquer la pauvreté et faciliter le développement. Mais cette histoire, répétée par les pays riches est en réalité un mythe. On sait depuis plus de vingt ans que l'Afrique reverse plus de capitaux au reste du monde qu'elle n'en reçoit à travers l'aide étrangère en développement. De 30 à 60 milliards de dollars sont ponctionnés chaque année du continent, selon les calculs d'un groupe de réflexion parrainé en 2015 par la Commission Economique pour l'Afrique (CEA) et la Commission de l'Union Africaine (UA), autour de l'ex-président sud-africain Thabo MBEKI. Et l'estimation est assez conservatrice.

Les slogans tels que *développement économique, solidarité, coopération internationale, aide publique...* ne sont que des mots creux car tout est "géopolitique et géostratégie" puisque tous les conflits qu'on voit actuellement dans le monde sont l'expression de jeux et lutte pour une ressource précise.

Appelons un chat un chat, beaucoup de ce que l'on présente comme « aide » n'a pas grand-chose à voir avec une prétendue solidarité, et les justifications pour le transfert de ressources pour le développement relèvent plus de l'intérêt personnel, politique, économique, commercial, sécuritaire ou autre, intérêt bien compris de la part des pays contributeurs. Sans oublier bon nombre de représentants des organisations de la société civile, pas toutes exemptes d'arrière-pensées politiques et/ou idéologiques.

Comment expliquer par exemple que l'Afrique subsaharienne avait bénéficié, auprès des pays membres de l'Organisation de la Coopération et de Développement Economique (OCDE), de plus de huit cents milliards de dollars d'aide depuis les premières années de l'indépendance de ces pays, sans pour autant produire le résultat attendu, notamment celui de

sortir les pays bénéficiaires de la pauvreté. Plus d'un demi-siècle après, la plupart des pays subsahariens restent toujours dépendants de ces fonds destinés à soutenir les pays surendettés dont les économies sont les plus faibles au monde. Aussi paradoxal que cela puisse paraître, entre 1970 et 1988, quand le flux de l'aide à l'Afrique était à son maximum, le taux de pauvreté des populations s'est accru de façon singulière.

« En vérité, la part des fonds apportés par cette supposée "aide" qui reste dans les pays en développement est très faible. Pratiquement, tout l'argent retourne rapidement aux pays riches sous formes de produits achetés chez eux ou prestations diverses ».

L'expérience accumulée au fil de plus d'une centaine de missions d'évaluation de projets de développement communautaire met en évidence deux constats majeurs : d'une part, une partie de l'aide demeure inefficace ; d'autre part, une proportion significative est principalement orientée par les intérêts géopolitiques et économiques des bailleurs. Dans cette perspective, l'aide publique au développement (APD) apparaît moins comme un instrument de soutien à la croissance ou à la consolidation de pratiques de gouvernance vertueuses que comme un outil au service des stratégies nationales des pays donateurs.



# TABLE DES MATIERES

<b>INTRODUCTION</b>	<b>1</b>
<b>1. L' AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT</b>	<b>5</b>
<b>1.1. RETOUR SUR LE PASSE DE L' AIDE AU DEVELOPPEMENT</b>	<b>5</b>
<b>1.2. ORGANISMES DE PILOTAGE DE L' AIDE</b>	<b>6</b>
<b>1.3. DEFINITION DE L' APD</b>	<b>10</b>
<b>1.4. LE CONCEPT DE L' APD</b>	<b>11</b>
<b>1.5. UN BILAN DE L' AIDE AU DEVELOPPEMENT.</b>	<b>11</b>
<b>1.6. COMPOSITION DE L' AIDE</b>	<b>13</b>
<b>1.7. L' EXEMPLE DE LA FRANCE</b>	<b>16</b>
1.7.1. SOUS LES APPARENCES DE LA SOLIDARITE, UN INTERET BIEN COMPRIS	17
1.7.2. OPACITE ET EPARPILLEMENT	18
1.7.3. IMPASSES DE LA POLITIQUE DU CHIFFRE	18
<b>2. L' AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT : UN MYTHE ? UNE HYPOCRISIE ?</b>	<b>22</b>
<b>2.1. LES AMBIGUÏTES DE L' AIDE DANS LE CADRE DE LA SOLIDARITE NORD/SUD</b>	<b>23</b>
<b>2.2. LE DEVELOPPEMENT VU COMME UN MYTHE A TRAVERS L' AIDE LIEE</b>	<b>32</b>
<b>2.3. L' AIDE AU DEVELOPPEMENT EST-ELLE VRAIMENT UTILE POUR L' AFRIQUE ?</b>	<b>37</b>
<b>2.4. CARACTERISTIQUES DE L' AIDE PUBLIQUE AU DEVELOPPEMENT FRANÇAISE</b>	<b>44</b>
2.4.1. UN HISTORIQUE EMPREINT DE COLONIALISME	45
2.4.2. IL S' AGIT D' UNE AIDE PAR INTERET ?	46

<b>3. LES ONG ET LE DEVELOPPEMENT</b>	<b>49</b>
<b>3.1. LE CONCEPT D'ONG</b>	<b>49</b>
<b>3.2. LA TYPOLOGIE DES ONG</b>	<b>51</b>
<b>3.3. L'AIDE HUMANITAIRE</b>	<b>53</b>
<b>3.4. L'AIDE AU DEVELOPPEMENT</b>	<b>55</b>
<b>3.5. LES CONSTATS A TRAVERS LA REVUE DES PROJETS DE DEVELOPPEMENT</b>	<b>63</b>
<b>3.6. LES ENSEIGNEMENTS TIRES ET RECOMMANDATIONS</b>	<b>73</b>
<b>4. QUELQUES PISTES DE REBOND POUR L'AFRIQUE</b>	<b>78</b>
<b>4.1. REPENSER LE MODELE DE DEVELOPPEMENT</b>	<b>78</b>
<b>4.2. ENGAGEMENT CITOYEN</b>	<b>78</b>
<b>4.3. REPENSER LES INSTITUTIONS REGIONALES AFRICAINES</b>	<b>79</b>
<b>4.4. REEQUILIBRER LES RELATIONS INTERNATIONALES ET CHANGER DE PARADIGMES</b>	<b>79</b>
<b>4.5. RESPECTER LES ENGAGEMENTS</b>	<b>79</b>
<b>4.6. LEVIERS DE DEVELOPPEMENT</b>	<b>80</b>
<b>CONCLUSION</b>	<b>83</b>
<b>ANNEXE 1 : L'AIDE PUBLIQUE VERS L'AFRIQUE</b>	<b>86</b>
<b>ANNEXE-2 : FICHE-PAYS MADAGASCAR</b>	<b>89</b>
<b>ANNEXE-3 : FICHE-PAYS RDC</b>	<b>91</b>
<b>ANNEXE-4 : FICHE-PAYS BURKINA-FASO</b>	<b>94</b>
<b>ANNEXE-5 : FICHE-PAYS MALI</b>	<b>97</b>

<b>ANNEXE-6 : FICHE-PAYS NIGER</b>	<b>100</b>
<b>ANNEXE-7 : FICHE-PAYS ETHIOPIE</b>	<b>102</b>
<b>ANNEXE-8 : FRANCE AIDE INTERNATIONALE</b>	<b>104</b>
<b>ANNEXE 9 : ROYAUME-UNI AIDE INTERNATIONALE</b>	<b>106</b>
<b>ANNEXE-10 : ETATS-UNIS AIDE INTERNATIONALE</b>	<b>108</b>
<b>ANNEXE-11 : CANADA AIDE INTERNATIONALE</b>	<b>111</b>
<b>ANNEXE-12 : STATISTIQUES DE L'AIDE FANTOME</b>	<b>113</b>
<b>ANNEXE-13 : LE MYTHE DES PARTENARIATS</b>	<b>115</b>
<b>ANNEXE-14 : QUELQUES ANOMALIES IDENTIFIES DES PROJETS EVALUES</b>	<b>120</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE</b>	<b>123</b>



# INTRODUCTION

Tout au long de cet ouvrage, en nous appuyant sur les témoignages de nombreux auteurs, dont les prix Nobel d'économie Joseph Stiglitz (2001), Angus Deaton (2015), ainsi que Daron Acémoglu et James A. Robinson (2024), nous mettrons en évidence, d'une part, le fait que l'aide publique au développement (APD) tel qu'actuellement distribuée et administrée, est dysfonctionnelle et n'atteint pas ses objectifs, et d'autre part, que les pays donateurs, essentiellement du Nord, tirent souvent eux-mêmes un plus grand avantage de l'APD que les populations qui devraient censément en profiter.

Au regard des milliards de dollars investis chaque année en APD par les pays membres du Comité d'Aide au Développement (CAD) depuis plus de cinquante ans, force est de constater, comme le font la plupart des observateurs, que les résultats ne sont pas à la hauteur des attentes. La pauvreté continue de sévir dans de nombreuses régions, notamment sur le continent africain.

Alors, on peut se poser la question suivante : Pourquoi l'APD ne parvient-elle pas à atteindre ses objectifs ? Tout dépend de la lecture que l'on fait de l'aide publique au développement en tant qu'instrument ou composante de la politique extérieure des États donateurs.

Une approche réaliste de l'aide en tant qu'instrument ou composante de la politique extérieure part du postulat que tout État cherche d'abord à accroître ses richesses et son pouvoir. L'aide s'inscrit alors dans une relation intéressée par laquelle les donateurs consentent un effort financier pour conquérir des marchés, maintenir et accroître leurs aires d'influence et promouvoir les intérêts de leur classe dirigeante<sup>1</sup>.

Le courant néoréaliste affirme que tout État cherche plutôt à garantir sa sécurité et sa survie<sup>2</sup>. L'arène internationale étant perçue comme un lieu anarchique, les États se préoccupent d'abord de leur sécurité. L'APD sert

---

<sup>1</sup> Jacquet 2006, 142.

<sup>2</sup> Waltz 1979.

ainsi à promouvoir les intérêts politiques et économiques des pays donateurs en leur permettant "d'influencer, de récompenser ou de punir d'autres pays".<sup>3</sup>

Une seconde question récurrente : Comment expliquer qu'autant d'argent investi n'ait donné que de si faibles résultats ? Deux constats émergent des écrits consultés :

- Dans un premier temps, l'absence de concertation entre les multiples donateurs, tant publics que privés, engendre confusion, duplication et incohérence dans les programmes d'aide, qui sont souvent mal orientés et ne répondent que rarement aux besoins des populations des pays en développement. Comme le mentionne le politologue et chercheur Philippe Marchesin, « *Accroître des montants qui ne prennent pas la bonne direction risque fort de ne rien changer au problème. [...] La volonté d'être proche du terrain et de ceux qui en ont le plus besoin laisse également à désirer* »<sup>4</sup>.

- En deuxième lieu, et il s'agit, selon nous, de l'élément essentiel du problème, les intérêts politiques et économiques des pays donateurs de l'APD prennent constamment le pas sur les besoins réels des États bénéficiaires. De façon généralement répandue, la générosité des pays membres du CAD (Comité d'Aide au Développement) ne va pas sans que ceux-ci en tirent avantage, via ce qu'on appelle "l'aide liée", c'est-à-dire le retour d'argent dans l'économie des pays du CAD. Malgré des années de discussions entre les nations concernées et de multiples tentatives de réforme, cette « solidarité intéressée »<sup>5</sup> reste prégnante dans l'univers de l'APD et constitue un obstacle majeur à son efficacité, notamment en raison des coûts supplémentaires qu'elle entraîne pour les pays en développement, qui sont, du même coup, privés de l'opportunité d'améliorer leurs institutions et ne profitent finalement que marginalement de l'argent octroyé.

---

<sup>3</sup> Charnoz et Sevrino 2007, 37.

<sup>4</sup> Marchesin, 2022.

<sup>5</sup> Marchesin, 2022.

Ainsi, sur le plan macroéconomique, l'aide au développement, présentée comme un moteur de progrès, a largement montré ses limites et s'est souvent révélée être un outil d'influence, détournant les pays africains de leurs propres trajectoires. De même, les études microéconomiques portant sur l'efficacité de multiples programmes financés par l'aide internationale ont, pour la plupart, confirmé le faible impact de ces interventions sur les conditions sociales, financières et sanitaires des individus ciblés<sup>6</sup>.

Le présent ouvrage vise donc à présenter un bilan critique de l'aide au développement, fondé non pas sur les comforts théoriques habituels, mais sur mon vécu professionnel, l'analyse croisée des chiffres, la contribution des personnes-ressources et une évaluation directe de projets financés par des ONG. En outre, une exploitation documentaire a permis de passer en revue la littérature grise, à savoir les rapports, les évaluations, les documents de politique publique (référentiels) ainsi que les ouvrages disponibles dans le registre des ONG, notamment dans leur rapport au développement. Enfin, la rédaction de cet ouvrage a permis de donner la parole aux acteurs, afin de recueillir leur point de vue et de donner du sens au "discours" produit, sans pour autant mener une enquête socio-anthropologique.

Son organisation en quatre parties et plusieurs chapitres a été pensée pour faciliter un usage pédagogique mettant en évidence l'approche macro et micro économique de l'aide publique au développement.

Le chapitre 1, intitulé « L'aide publique au développement », expose des notions essentielles à maîtriser avant d'aborder la section suivante. Après un rappel historique, il permet au lecteur d'approfondir sa compréhension de concepts dont il n'a peut-être eu qu'une approche sommaire, en présentant leurs contours, leurs principes fondamentaux, leurs

---

<sup>6</sup> Dans un dernier rapport publié en août 2025 intitulé : "Changing Face of Aid in Africa : Outlook, failures, and reform potential" (L'évolution de l'aide en Afrique : perspectives, échecs et potentiel de réforme), Oxfam dévoile que l'APD en Afrique, telle qu'elle existe aujourd'hui n'a pas contribué efficacement à la réduction de la pauvreté et des inégalités.

caractéristiques ainsi que la composition de l'aide, avec un accent particulier sur le cas de la France.

Le chapitre 2 examine de manière approfondie l'aide au développement. Il met en lumière les ambiguïtés qui l'entourent dans le cadre de la solidarité Nord/Sud, analyse le rôle de l'aide liée dans les dynamiques de développement et s'interroge sur son utilité pour l'Afrique. Enfin, il élargit la réflexion en présentant les principales caractéristiques de l'aide publique au développement (APD) française.

Le chapitre 3 est entièrement consacré aux ONG et à leur rôle dans le développement. Après une définition du concept, il propose une typologie des ONG, suivie d'une présentation synthétique de l'aide humanitaire et de l'aide au développement. Enfin, il expose une série de constats tirés de la revue des projets de développement, avant d'en dégager les principaux enseignements.

Le chapitre 4 avance plusieurs pistes de relance pour l'Afrique et propose une réflexion sur les leviers susceptibles de transformer l'aide en un véritable moteur durable de développement. Il présente également des axes stratégiques visant à favoriser une transition de l'aide vers une logique de partenariat.